



Election des représentant.es des
personnels à la Commission Paritaire
d'Etablissement le 6 Décembre 2018

VOTEZ SNASUB-FSU

**Voter SNASUB-FSU, c'est choisir des élu.es qui défendent la
transparence et l'égalité de traitement des personnels!**

Les élu.es présenté.es par le SNASUB-FSU agiront :

- Pour garantir la défense individuelle de TOUS les personnels BIATSS
- Pour assurer l'égalité de traitement des agents
- Pour le respect des garanties statutaires
- Pour l'utilisation de barèmes objectifs lors des propositions pour les listes d'aptitude, les tableaux d'avancement et pour les mutations des personnels .

Rôle de la Commission Paritaire d'Etablissement.

En préparation des Commissions Administratives Paritaires, la CPE se prononce sur les choix de promotions (changement de corps et changement de grade). Elle est aussi réunie pour étudier les demandes de titularisation, de mutations, les refus de temps partiels...

Des barèmes pour plus d'égalité et de transparence

Le SNASUB-FSU revendique l'utilisation d'un barème fondé sur des critères objectifs et élaborés en concertation, connus par tous et transparents pour chaque opération. Ces critères devront prendre en compte la carrière de l'agent (fonctions exercées, ancienneté, âge, mobilité, formation...).

Pour nous, l'ancienneté reste un des critères importants pour les promotions et les demandes de mutation Elle doit être une priorité pour les changements de grade.

Pour le changement de corps (passage de C en B), la formation, la responsabilité, l'expérience acquise et la technicité doivent également être prises en compte.

Pour une politique

de transparence, sans connivence

L'application de la loi LRU et des RCE donne beaucoup de responsabilités aux établissements dans la gestion des carrières. L'avancement et les promotions sont plus étroitement liés aux entretiens professionnels et donc, à l'opinion que se fait de nous notre supérieur hiérarchique: plus de proximité dans la gestion des carrières, c'est également plus de risques d'arbitraire et de clientélisme. Une raison de plus de choisir des représentant.es intègres et expérimenté.es, qui se battent pour la transparence et des critères objectifs, identiques pour toutes et tous

Candidat.es présenté.es par le SNASUB-FSU

Personnels ITRF catégorie C

Fabien Santre
Maryline Noisette
Sandra Breyne
Cedric Desmaretz
Danica Pusica
Pascale Dutrieux

Le 6 décembre 2018 Votez et faites voter pour notre liste!